



## SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

### Communiqué de presse

## **Formation initiale des Professeurs des Ecoles stagiaires : La promotion 2014, promotion la moins formée de ces 30 dernières années ?**

Les difficultés de remplacement rencontrées dans les écoles du département sont connues et conduisaient récemment l'Inspecteur d'Académie à faire le triste constat de plus de 400 journées de classe non assurées de septembre à mars, soit 4 fois plus que sur l'année précédente !!!

Mais l'Inspecteur d'Académie avait réussi, jusque là, dans des conditions parfois plus que contestables, à assurer la formation des personnels stagiaires qui cette année encore ont eu la responsabilité d'une classe dès la rentrée de Toussaint, après avoir observé un maître chevronné ou un maître-formateur pendant 7 semaines... Assurer les semaines de formation statutaire dues aux stagiaires sur l'année nous semble être le « minimum syndical » pour un Inspecteur d'Académie, fonctionnaire d'autorité, qui dépend d'un ministère qui axe une grande partie de sa communication sur le retour de la formation des maîtres.

Cette formation a été mise en œuvre parfois de façon chaotique et a donné lieu à des organisations ubuesques. Faute de remplaçants en nombre suffisant, des stages de formation ont dû être divisés en trois sessions pour pouvoir être assurés. C'est ainsi qu'on a pu voir des stages avec 4 stagiaires pour 3 formateurs quand le stage aurait dû être calibré pour 18 stagiaires. Cela conduit à une véritable gabegie mais les personnels stagiaires ont pu trouver, lors de ces stages, des réponses aux questionnements auxquels ils font face dans leur exercice quotidien de la classe...

Aujourd'hui, des stages de formation initiale sont tout simplement annulés. Les fonctionnaires stagiaires de cette année qui exercent chaque jour dans les classes du département seront sans doute les personnels les moins formés de ces 30 dernières années. Un comble quand on connaît toute la communication déployée par le Ministre de l'Éducation Nationale sur le prétendu retour de la formation initiale et le développement de la formation continue des maîtres.

Cette situation est à mettre en relation avec les choix de gestion et notamment de carte scolaire, opérés cette année encore par l'Inspectrice d'Académie : quand un département n'arrive pas à assurer la présence quotidienne d'un enseignant dans chaque classe du département et n'est pas en mesure d'assurer la formation initiale statutaire des professeurs des écoles stagiaires, l'urgence est-elle de créer un poste de conseiller pédagogique départemental en charge de la mise en œuvre des usages pédagogiques du numérique ou encore un maître surnuméraire « Plus de maîtres que de classes » en sciences sur la seule ville de Guéret ? Quand on annule des stages de formation initiale, l'urgence est-elle d'assurer un stage d'orthographe pour les enseignants titulaires ?

Pour le SNUipp-FSU 23, l'Inspectrice d'Académie devrait revenir à une gestion plus rigoureuse et sérieuse des emplois alloués au département en s'attachant à assurer l'essentiel avant d'assurer la promotion d'une Refondation de l'École qui n'en a dans le département que le nom mais sûrement pas les moyens.

Le SNUipp-FSU 23 demande que de toute urgence, tous les moyens soient mis en œuvre pour assurer aux professeurs de écoles stagiaires de ce département la formation qui leur est due d'ici la fin de l'année : il s'agit là d'une impérieuse nécessité tant pour la sécurité professionnelle de nos collègues que pour les élèves qui leur sont et leur seront confiés !!!

Il s'agit ici d'un sujet trop sérieux pour qu'une fois de plus les engagements pris devant les enseignants, les élèves et leurs parents ne soient pas tenus. Une nouvelle défaillance départementale dans ce domaine accentuerait à n'en pas douter encore la crise du recrutement alors que l'on vient d'apprendre que 14 postes ouverts au concours n'ont pas été pourvus cette année dans l'Académie...

A Guéret, le 22 mai 2014

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72